

N°4/2025 AVRIL

La section CGT FiP86 souhaite rendre hommage aux 2 collègues et camarades Catherine Biet-Robin et Lionel Imbert, partis trop tôt.



C'est avec une profonde tristesse que la coordination syndicale CGT 86 a appris la disparition brutale de notre camarade Julien Delhoume.

Ancien secrétaire général du syndicat CGT des territoriaux de la ville et de Grand Châtellerauld, il venait récemment d'être réélu secrétaire général de l'Union Locale Châtellerauld Nord Vienne.

Julien a consacré sa vie militante, à défendre les salariés du public comme du privé. Il ne supportait pas l'injustice, raison pour laquelle, il y a quelques jours encore, il se battait pour la sauvegarde de la maisonnée d'Avaucourt à Châtellerauld. Anticapitaliste et antifasciste, Julien était un camarade courageux qui se battait pour que ses enfants vivent dans une société meilleure. Nous adressons nos plus sincères condoléances à la famille ainsi qu'aux proches. Julien laissera un vide immense. Nous apportons également notre soutien à l'ensemble des camarades du syndicat CGT des territoriaux de la ville et de Grand Châtellerauld ainsi qu'à l'ensemble des salariés de Châtellerauld qui auront à cœur de continuer le combat.

La grande famille CGT sera présente à leurs côtés.



POITIERS - CHÂTELLERAULD
la cgt
UNION LOCALE

INTERNATIONAL
CHANGEMENT DE PROGRAMME POUR LA CGT
Hommage à Julien:
Pour le 1er mai, Tous à Châtellerauld

1 MAI 2025

SOLIDARITÉ ENTRE LES PEUPLES

10H00 À L'UNION LOCALE CHÂTELLERAULD

11H00 À L'ARBRE DES LIBERTÉS

JARDIN PUBLIC
CHÂTELLERAULD

Réforme des retraites

Julien, Camarade, Frère et Ami
A jamais avec nous dans nos cœurs
Et nos combats!

la cgt

Pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer à Châtellerauld :

10h30 Poitiers rue Jean Jaurès

11h Chauvigny salle des halles

10h30 Loudun mairie

17h Montmorillon

**A ton service, l'ancien.
(et toi aussi camarade actif)**

Nécessité de réarmer donc de trouver de l'argent. Nécessité de réduire la dette donc faire des économies. L'occasion est trop belle pour les adversaires de notre système de retraite d'enfoncer le clou. Voyons messieurs, dames est-il raisonnable de parler de retraite à 60 ans que la patrie en danger a besoin de vous. ! Soyons donc raisonnables. Soyons patriotes et renonçons à un peu de social pour augmenter les budgets militaires.

Et puisqu'on ne veut que le bien de tous, et pour sauver le régime par répartition le patronat, les financiers nous propose une bonne idée. Introduisons une dose de capitalisation pour compléter le système actuel et tout ira bien.

La capitalisation, meilleure solution ?

La capitalisation, ne l'oublions pas est soumise aux soubresauts de la finance. Le travailleur a-t-il la main sur la finance ? Assurément pas. Les fonds de pension placent l'argent où bon leur semble, et si au moment de partir en retraite le montant liquidé de la pension n'est pas à la hauteur espérée, on vous dira. « *Bin, c'est la bourse qui a mal fonctionné. On n'y peut rien* ».

Rajoutons que répartition ou capitalisation, on est soumis aux mêmes contraintes démographiques. On ne paye jamais sa propre retraite, ce sont les actifs qui contribuent par leurs cotisations (répartition) ou de nouveaux souscripteurs de contrats (capitalisation). A la différence que par capitalisation on nourrit la spéculation sans rien créer, alors que le travail crée de la richesse.

Et puis les tenants de la capitalisation avancent-ils pour autant un âge de départ antérieur à 64 ans. Surtout pas. Ils continuent de préconiser un allongement de la durée de travail en raison d'un prétendu allongement de la durée de la vie.

Mais il y a également du cynisme dans la proposition. Pour capitaliser, il faut des revenus confortables. Celui qui n'a que son salaire pour faire face à ses obligations ne pourra pas se créer un capital ou seulement peu capitaliser. Celui qui a un revenu élevé pourra sans difficulté se créer un bon matelas. Résultat, les inégalités iront croissantes.

La CGT n'a de cesse d'affirmer que le financement des régimes par répartition peut et doit fonctionner. Trouver les ressources nécessaires n'est pas un vrai problème. Arrêtons les exonérations de cotisations, arrêtons les aides aux entreprises versées en pure perte et sans contrôle (près de 200 milliards quand même !), élargissement de l'assiette des cotisations (primes, intéressement, dividendes...). La CGT admet également qu'elle accepte une hausse des cotisations.

Alors ne nous laissons pas bernier par les charlatans de la finance, y compris par un soi-disant sondage qui affirmerait que les salariés ne seraient pas opposés à l'introduction de la capitalisation, sans, bien entendu, leur avoir expliqué ce que serait ce régime.

La retraite par répartition est une belle conquête sociale issue du programme du Conseil National de la Résistance et bien des pays voudraient voir chez eux une telle réalisation.

Par Jean-Claude Sardin

Bulletin d'adhésion :

NOM : Prénom :

Grade : échelon : indice : temps partiel :

Résidence administrative :

Adresse personnelle :

Sollicite mon adhésion à la section CGT Finances Publiques de la Vienne

A le signature

Bulletin à renvoyer par courriel à cgt_ddfp86@dgfp.finances.gouv.fr ou cgtfp86@gmail.com





1^{er} mai 2025

pour la paix juste et durable pour nos retraites et nos salaires

MANIFESTER POUR LA DEMOCRATIE ET LA JUSTICE SOCIALE

Le 1^{er} mai, journée internationale de lutte des travailleurs et des travailleuses, a cette année un sens particulier. Alors que les guerres se propagent pour les profits de quelques-uns, les syndicats appellent partout sur la planète les salarié·es à manifester pour défendre la paix juste et durable, c'est-à-dire non pas aux conditions des agresseurs mais dans le **respect du droit international**. Après les drames de centaines de milliers de morts, notamment en Ukraine et en Palestine, le **droit des peuples** doit être urgemment appliqué. Il en va de notre humanité.

AGIR FACE A L'INTERNATIONALE RÉACTIONNAIRE

Trump et ses alliés milliardaires attaquent le droit à l'avortement, à l'éducation ou encore l'aide au développement. Défendons une société démocratique et de justice sociale. Racisme, antisémitisme, discriminations : **partout le poison de la division progresse, instrumentalisé, voire organisé par l'extrême droite et les médias des milliardaires.**

À l'inverse, les salarié·es avec leur syndicat, défendent la coopération et la solidarité concrète entre les travailleur·euses du monde entier. Plutôt que le moins-disant social et la concurrence entre les salarié·es organisée par les détenteurs des multinationales pour leurs seuls intérêts, le meilleur « protectionnisme » est l'amélioration des droits sociaux et environnementaux, ici et là-bas.

AUGMENTER NOS SALAIRES

Dans de nombreuses entreprises, avec la CGT, les salarié·es revendiquent, se mobilisent et obtiennent des augmentations de salaire. Plutôt que des primes occasionnelles non-cotisées, **négozier des augmentations de salaire brut**, c'est + de cotisations sociales et donc de meilleures pensions de retraites, et c'est aussi + de salaire net pour vivre de son travail.

GAGNER L'ABROGATION DE LA RETRAITE A 64 ANS

Près de 70% de la population défend, comme la CGT, l'abrogation de la contre-réforme des retraites passée en force par 49-3 en 2023. Le gouvernement est fragile : le précédent a d'ailleurs été renversé par une motion de censure. En se mobilisant on peut les faire reculer sur cette réforme injuste (1 salarié sur 2 n'est déjà plus en emploi après 60 ans) et injustifiée (les caisses de retraites sont, contrairement au budget de l'État, très peu déficitaires). Face à leur volonté de **privatiser nos retraites en les jouant en bourse par la capitalisation**, défendons notre système par répartition solide et solidaire !

RETRAITES : DE L'ARGENT, ILY EN A !

La CGT propose des solutions pour financer les 15 milliards € nécessaires pour gagner le retour aux 62 ans, étape vers les 60 ans : égalité salariale femmes-hommes, faire contribuer les dividendes des actionnaires, lutte contre la fraude patronale aux cotisations sociales, soumettre à cotisation les primes d'intéressement et de participation, hausse de 1% des cotisations dites patronales...

plus d'infos

> cgt.fr/retraites2025

S'ORGANISER POUR GAGNER DES DROITS AVEC UN SYNDICAT

En cette période de basculement du monde, les salarié·es mesurent la fragilité de leurs droits au travail, à la retraite et dans la vie, et comment ils ont été difficilement conquis. Parce qu'il n'y a pas de droits sans syndicat et pas de syndicat sans syndiqué·es, c'est le moment de s'organiser : pour connaître ses droits et les défendre, pour gagner des augmentations de salaires et améliorer ses conditions de travail : on s'organise avec la CGT !

plus d'infos

> cgt.fr/rejoindre

Prévention ou déculpabilisation !

Les médecins de prévention sont devenus des médecins du travail !

La prévention, la protection et la sécurité au travail n'est plus une des priorités de notre employeur.

Pourtant, celui-ci a l'obligation de veiller à la santé et à la sécurité de ses agents (articles L811-1 à L814-2 du Code général de la Fonction Publique), et de former les salariés à intervenir efficacement en cas d'accident de travail et à participer à la prévention des risques professionnels.

Mais les formations de secourisme durent trop longtemps....

Pour y remédier, le Secrétariat général a décidé de passer un marché public auprès de l'UGAP concernant la formation initiale de « Sauveteur-Secouriste du Travail ».

Jusqu'en 2024, la formation SST s'étalait sur 2 jours (14h) plus une journée de recyclage tous les 2 ans.

Avec ce nouveau marché, la formation SST se transforme en une formation initiale « Premiers Secours Citoyen » d'un jour (7 h) et une demi-journée (3 h) de recyclage tous les 3 ans !!!!!

Les directions n'ont pas le choix de passer par ce marché.

Petit rappel : l'UGAP est la seule centrale d'achat public généraliste nationale. De nombreuses collectivités locales refusent de travailler avec cette centrale. Les tarifs proposés ne correspondent pas au marché, ils sont beaucoup trop élevés.

La CGT a toujours milité pour former un maximum d'agents et le mieux possible mais l'Etat en a décidé autrement.....



SOS ANONYMAT

La nouvelle interface Signal Fip qui permet de faire un signalement en ligne pour les incidents avec des usagers ou entre collègues est bien utilisée. Les signalements sont connus quasi en temps réel et c'est un véritable progrès pour le suivi.

Cependant, nous vous conseillons de pas empêcher l'accès du signalement aux représentants du personnel.

Cela ne fait que retarder une éventuelle intervention syndicale et laisse entièrement la main à l'administration... C'est lui donner beaucoup trop de confiance.